Tour du Lac de Bonlieu

Terre d'Émeraude - Bonlieu

Lac de Bonlieu (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)

Une balade idéale pour découvrir l'un des lacs naturels les plus emblématiques du Jura. Logé dans un petit écrin de nature, Bonlieu est un paradis pour toutes les activités de nature (rando, VTT, pêche...) et également un havre de paix ou le silence n'est interrompu que par le chant des oiseaux...

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 7.7 km

Dénivelé positif : 153 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Insolite, Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Bonlieu
Arrivée : Bonlieu
Balisage : PR® (Promenades et Randonnées)
Communes : 1. Bonlieu

Profil altimétrique

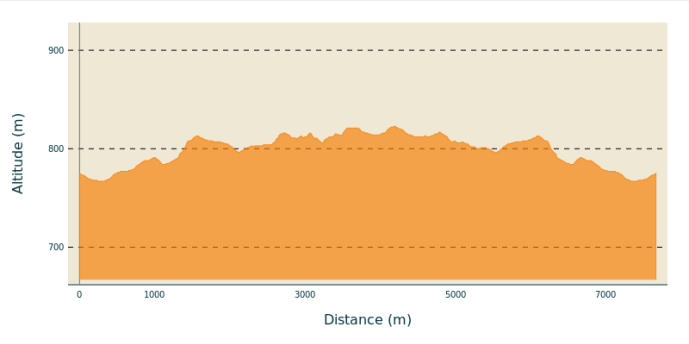

Altitude min 767 m Altitude max 823 m

1. Au départ de la Mairie de **BONLIEU**, prendre la rue du Lézinois vers le sud puis la rue de la Sirène pour sortir du village.
2. Longer la route vers l'Est sur environ 1 km puis la quitter par un chemin sur la droite avant de traverser le pont sur la Sirène.
3. Traverser le Champ de frêne pour rejoindre le camping de Bonlieu et longer la route du Lac jusqu'au poteau **Grande Bruyère**.
4. Continuer sur la route du Lac, passer devant l'ancienne Abbaye de Bonlieu devenue résidence et rejoindre le **LAC DE BONLIEU.**
5. Profitez du panorama en empruntant le chemin à droite qui longe le bord de l'eau. Des aménagements sont à votre disposition pour offrir des pauses contemplatives et rejoindre à votre rythme le poteau **Sapinet**.
6. Prendre à droite la voie forestière qui traverse une sapinière pour retrouver le poteau **Grande Bruyère**.
7. Revenir au point de départ à **BONLIEU** en empruntant l'itinéraire sur la gauche en sens inverse.

Sur votre chemin…

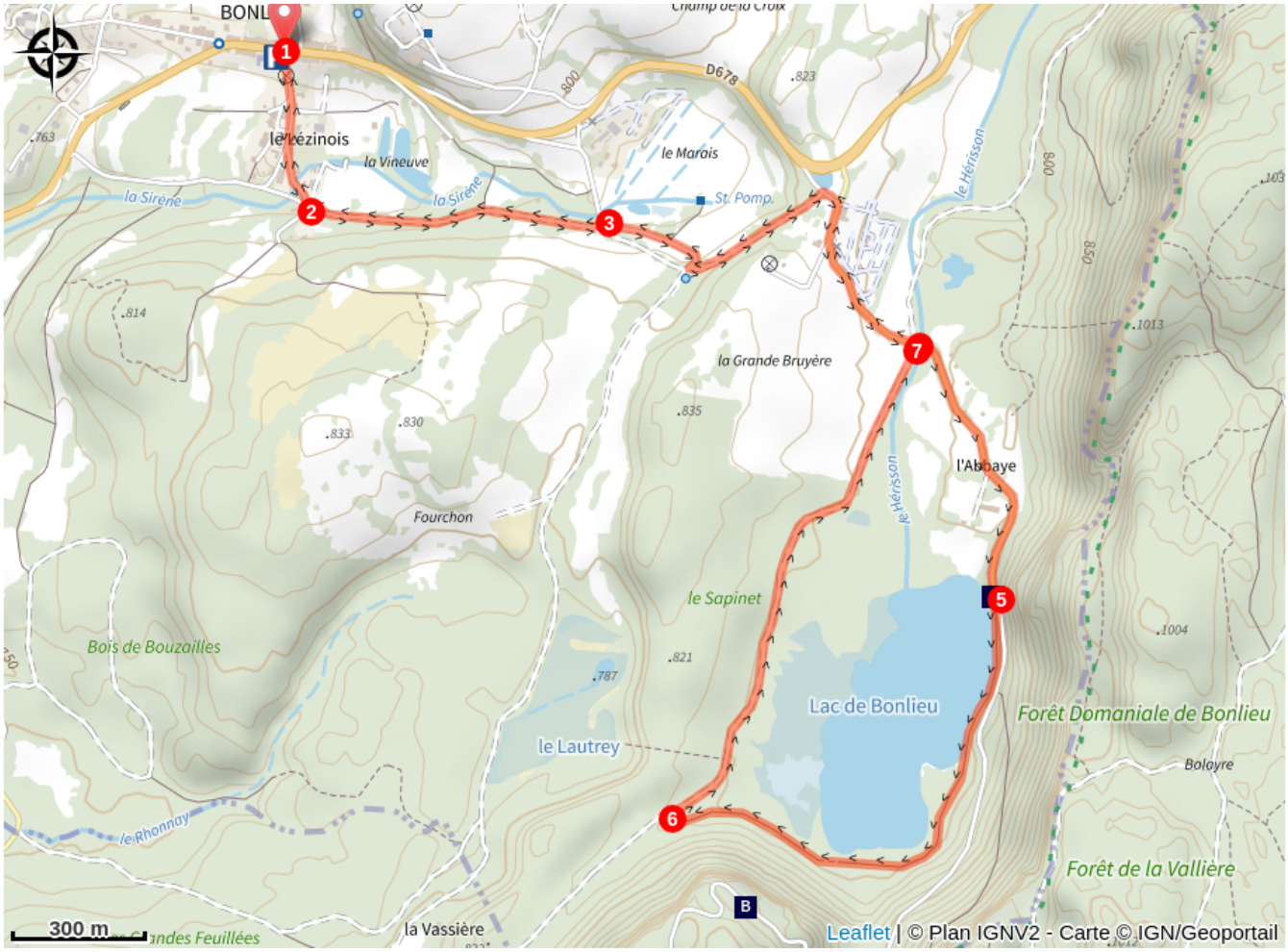

Lac de Bonlieu (A)

Belvédère de la Ronde (B)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Clairvaux-les-Lacs, prendre la direction de Bonlieu par la D678.

Parking conseillé

Parking de la Mairie

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l’observer relève d’un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s’avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d’énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l’été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d’autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

APPB CORNICHES CALCAIRES - BONLIEU - LA VASSIERE

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction,

l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Vassière sur la commune de Bonlieu.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - FALAISES DE LA FORET DE BONLIEU

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Forêt sur la commune de Bonlieu.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Terre d'Émeraude Tourisme
12 Rue Saint-Roch, 39130 CLAIRVAUX-LES-LACS

contact@terredemeraudetourisme.fr
Tel : 03 84 25 27 47
https://www.terredemeraudetourisme.com/

Sur votre chemin…

Lac de Bonlieu (A)

C’est dans un cirque recouvert par la forêt que se dissimule ce lac glaciaire. Vous avez sous les yeux l’un des lacs les plus pittoresques et sans doute le plus romantique de la région. Imprégnez-vous du calme et de la sérénité qui se dégagent de ce lieu propice à la méditation… Peut-être arriverez-vous à imaginer ce que ressentaient les moines de la Chartreuse de Bonlieu, fondée au 12ème siècle sur les rives du lac et aujourd’hui entièrement disparue. Le point pratique La baignade est interdite.

Belvédère de la Ronde (B)

C’est dans un cirque recouvert par la forêt que se dissimule ce lac glaciaire. Regardez. Droit devant vous: l’étendue paisible et sauvage du lac de Bonlieu, lovée dans son écrin de verdure. Et laissez s’échapper votre regard: la nature sauvage semble ici s’étirer à l’infini